

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER
20, rue Monsieur
PARIS VIIe

COTE DE CLASSEMENT n° 5812

SOCIOLOGIE-ETHNOLOGIE

RAPPORT PRELIMINAIRE SUR L'ETUDE DES MIGRATIONS KABRE AU TOGO

par

J.C. PAUVERT

n° 5812



O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N°

22624

Cpte

B

Mars 1960

RAPPORT PRELIMINAIRE SUR L'ETUDE
DES MIGRATIONS KABRE AU TOGO

L'attention des autorités gouvernementales togolaises a été attirée depuis plusieurs décades sur le mouvement d'émigration qui pousse les Kabré du cercle de Lamé-Lamé à quitter soit définitivement soit temporairement leur habitat d'origine. Il s'agit là d'une impulsion spontanée qui s'exerce parallèlement au mouvement d'émigration dirigé par l'administration et orienté vers le Centre du Togo ; ces départs volontaires s'effectuent à destination surtout de la région cacaoyère du Sud-Ouest du Togo et du Sud-Est du Ghana. Ils s'inscrivent dans le vaste mouvement migratoire constaté dans une grande partie de l'Afrique Occidentale et qui pousse les populations des régions pauvres de l'intérieur vers le littoral du Bénin et ces zones agricoles ou urbaines en plein développement. Le cas des Kabré n'est donc pas unique.

Il est cependant important du point de vue togolais car il constitue un aspect non négligeable des relations entre ce pays et le Ghana : les Kabré constituent une main d'œuvre utile pour la mise en valeur actuellement des régions cacaoyères du Ghana, et d'autre part, trop nombreux dans leur région d'origine, ils ne rompent cependant pas, lorsqu'ils émigrent, tous contacts avec celle-ci. Les Kabré, du fait de leurs déplacements vers le Ghana, constituent donc, avec les Néré, l'un des éléments des relations de ce pays avec le Togo.

Du fait de leur mobilité, dont il est fait mention dans les rapports administratifs depuis la période de l'administration allemande, il est difficile de préciser les limites du "pays Kabré", ce qui serait cependant nécessaire pour établir la distinction entre les Kabré fixés (depuis une génération, au moins dit les Kabré nés dans le village qu'ils habitent actuellement) et les Kabré émigrés.



A22621

Les différentes enquêtes effectuées au Togo et au Ghana ont dû en effet être différenciées, en raison des diverses formes prises, depuis plus ou moins longtemps, par ces déplacements des Kabré.

a) les uns ont quitté les villages du massif kabré proprement dit pour aller progressivement occuper des terres situées dans les plaines Sud-Ouest et Sud du massif, d'abord sur la rive droite de la Kara, puis sur la rive gauche. Il s'agit là d'un lent mouvement d'expansion effectué en particulier de 1926 à 1932 (la région entre Lama Kara et la frontière Sud du Cercle était déserte en 1926) et qui constitue d'ailleurs un retour dans une région déjà occupée par les Kabré avant leur repli dans le massif kabré sous la pression des invasions et de la traite.

b) d'autres Kabré ont quitté le Cercle de Lama-Kara sous la pression de l'administration, afin de peupler la vallée de l'Anié, puis plus récemment l'Est Mono, d'une part, et certaines zones du Cercle de Sokodé, d'autre part.

c) d'autres encore ont émigré vers la région de Palimé, et la région caennoyère du Sud-Ouest du Ghana.

Dans chacune de ces régions d'aboutissement du mouvement migratoire, une enquête a dû être effectuée; il convenait également de distinguer, dans chacune, les déplacements saisonniers et les déplacements définitifs. D'où la réalisation:

- d'une enquête dans l'ancienne zone de colonisation du Centre Togo - (vallée de l'Anié, et plus généralement dans les cercles d'Atakpamé, et de Sokodé).
- d'une enquête dans la nouvelle zone de colonisation de l'Est-Mono.
- d'une enquête dans la région de Palimé.
- d'une enquête au Ghana (Trans-Volta Région et zone d'Accra)
- d'une enquête effectuée dans quelques points de passage de la frontière.
- d'une enquête effectuée dans le pays kabré lui-même, dans la mesure où,

comme cela vient d'être dit plus haut, il était indispensable d'établir avec le plus de précision possible les limites d'une "zone de départ" à partir de laquelle pourraient être identifiés les Kabré "mobiles" par opposition à des Kabré "fixés" dans un pays kabré d'origine.

Il faut tenir compte à ce sujet du fait que l'on trouve des Kabré fixés de Bassou, de Labou et Tchamba, où se retrouvent les mêmes clans kabré.

1. LE "PAYS KABRE" ET LE CERCLE DE LAMA-KARA.

Les limites de l'un et de l'autre ne peuvent être confondues, le Cercle de Lama-Kara n'étant pas peuplé seulement de Kabré, mais comptant également les Lesso et une partie des Lamba, ainsi, au Nord-Est, que quelques Soruba et Bomba.

Un premier travail a donc dû consister dans la reconnaissance des villages de peuplement kabré à l'intérieur du cercle de Lama-Kara. 119 villages ont ainsi été dénombrés, tous appartenant à cette circonscription administrative, et représentant au total, selon les recensements administratifs, 140.023 Kabré ; le reste du Cercle de Lama-Kara comptait, selon les mêmes recensements remontant à 1952, 34.466 Maoudeha (Lesso), 10.702 Lamba, et 1970 Bi-Yobé et (Soruba). (Au total les recensements administratifs les plus récents admis en 1953 indiquaient un total de 187.582 habitants pour le Cercle) (1)

Selon les chiffres officiels, le nombre des Kabrés a augmenté depuis 1937: il était évalué à cette date à 121.224, soit un accroissement de 19.308 en 15 ans, qui est loin d'être considérable.

Les limites de l'expansion Kabré à l'Ouest et au Sud-Ouest de la Kara sont imprécises. En fait, le "pays Kabré" s'étend assez loin de la rivière, et continue à s'étendre. Ce mouvement d'expansion n'a pas été étudié dans son détail, mais les cantons de Bako et Djandé peuvent être progressivement occupés par des

(1) en 1914, les Allemands évaluaient le nombre des Kabré et Lesso à 163.000 ; ce chiffre comprenait également les Lamba. Le total pour les 3 groupes donne en 1956, 185.191. Mais le chiffre allemand concerne la région qui couvre actuellement les Cercles de Lama-Kara, Nassari et Sokodé.

4.

Kabré venant en cultiver les terres. Les limites entre ces régions et le Cercle de Lams-Kara ont d'ailleurs été plusieurs fois rectifiées depuis 1930 en particulier, à la demande des Kabré résidant dans le canton de Bako. Les Kabré, au Sud-Ouest et à l'Ouest de la Kara, sont d'ailleurs mêlés aux Lamba qui se sont également fixés dans cette zone.

A titre d'exemple de ces déplacements, notons les suivants :

- De 1935 à 1937 beaucoup de familles ont quitté les villages du canton de Karso, situé près de la frontière du Dahomey (Toroza, Kadjanga, Assina) et se sont installés au Dahomey. Cette émigration semble avoir été provoquée par la crainte des piqûres contre la trypanosomiase. Des départs vers le Dahomey ont également été enregistrés en 1939 et 1940. Vers à la même époque, des départs d'originaires de Lassa se sont effectués vers le Sud de la Kara, c'est-à-dire vers les cantons de Kara, Landa, Fouanda et Sirka, et également du canton de Boufalé vers le Dahomey (Tchilanga et Andana).

Déjà en 1935, on pouvait trouver dans le Sud de la Kara 50 villages provenant des cantons de Yade, Bay, Lassa-Touzi, Scourina, Kodjens, Lassa ; et dans le Cercle de Bassari 5 villages d'émigration officielle : Biakou, Akiota, Kikpérou, Liabo, Bako.

Du fait de cette émigration lente et, spontanée, il est difficile de délimiter maintenant le pays Kabré proprement dit.

L'enquête effectuée par sondage dans le Cercle de Lams-Kara n'a en définitive porté que sur les Kabré, à l'exclusion des autres groupes ethniques ainsi répartis et dénombrés, à l'intérieur du seul cercle de Lams-Kara et compte tenu du fait qu'en réalité les Kabré débordent maintenant largement les frontières Sud et Ouest de cette circonscription administrative.

Lamba : 1762 dans le canton de Massadéno

8123 dans le canton de Boufalé

2338 dans le canton de Kadjalla

1179 dans le canton d'Alloum

13402

Losso : 25.000 dans les cantons de Siou, Niantougou et ~~Sera~~ Kawa.
Sorcuba : 3.000 dans le canton de Boufala.

Le pays Kabré proprement dit a été divisé en trois zones distinctes : la Plaine Sud, le Massif Kabré, et la Plaine Est. Une quatrième zone a été définie mais elle est constituée par la plaine Ouest et Nord-Ouest, peuplée de Losso, et ceux-ci n'ont fait l'objet que d'une partie de l'enquête, et seulement afin que des comparaisons avec les caractéristiques des migrations kabré soient possibles.

Les quatre zones furent distinguées à la suite d'une reconnaissance agricole préliminaire. Les données administratives relatives à ces zones étaient les suivantes :

	-500 hab. par quartier	+ 500 par quartiers
1. Plaine Sud :	14.182 hab. administratif	4.814
2. Montagne Kabré	78.186	20.662
3. Plaine Est	17.448	5.722
4. Losso (Plaine)	6.633	20.313

Moyenne d'habitants par quartier et par "coukhalé" :

	quartier	coukhalé	quartier	coukhalé
1. Plaine Sud	256	10	700	11
2. Montagne kabré	253	20	650	18
3. Plaine Est	264	24	630	32
4. Losso Plaine	315	18	752	18

II. INDICES DEMOGRAPHIQUES GÉNÉRAUX dans leurs relations avec le mouvement migratoire.

Mouvement général de la population

Depuis 1945 en particulier, on peut, sur la base de recensements officiels, constater qu'un nombre croissant de cantons ont vu leur population augmenter, un nombre décroissant de cantons voyant leur population diminuer.

Recensements officiels dans le Cercle de Lema-Kara (Population totale) :

1932 : 160.000	1948 : 182.687
1933 : 176.798	1951 : 188.443
1936 : 161.203	1952 : 189.170
1937 : 176.388	1953 : 185.523
1945 : 187.013	1954 : 186.942
1947 : 184.150	1957 : 187.661

Les chiffres officiels de recensement ne font pas apparaître une augmentation considérable de la population totale du Cercle de Lema-Kara. Ils expriment un taux d'augmentation annuel de 0,75% environ (accroissement de 17% en 20 ans) alors que des taux de 1,5 et même 2% sont courant en Afrique. Dans ce continent, il n'est pas anormal de constater un doublement de la population en 25 ou 30 ans ; un tel accroissement est loin d'être constaté au pays kabré, l'émigration étant naturellement la raison de ce fait, puisque en particulier la proportion d'enfants de 0 à 14 ans montre jeunesse de cette population.

Structure de la population :

- 1) pyramides d'âge par canton . Celles-ci font apparaître des différences très importantes dans la composition par âge des divers cantons.

D'une manière générale, la répartition par âges de la population kabré actuelle confirme tout ce qui a déjà été dit de sa vitalité. En particulier, il est intéressant de remarquer que le pourcentage d'enfants de 0 à 14 ans est généralement élevé, bien qu'à cet égard des différences assez considérables soient observables entre les différents cantons ; les taux les plus élevés se trouvent dans les cantons vers lesquels la population kabré a repris depuis quelques décades son mouvement lent d'émigration limitée, ou plus exactement d'expansion, c'est à dire les cantons situés à la périphérie du pays kabré (S. Kara, Sika, Sara Kara, Djendi).

Âge d'enfants de 0 à 14 ans :
(par ordre décroissant)

S. S. Kara	50,8
Sirika	46,7
Sara Kawa	45,8
Djendé	45,9
Kotao	44,4
Tcharé	44,3
Boufalé	44,3
Yadé	43,8
Siou	43
Piya	42,7
Tchitcho	42,4
Kara	42,1
Kodjane Ras	42,1
Lama Tessi	41,8
<i>M. S. S. S.</i>	40,5
Lason	39,2
Koussa	38,3
Lama	36,8

Le pourcentage d'enfants de 5 à 14 ans, c'est-à-dire des deux tranches d'âge de 5 ans constituant l'ensemble de la population scolarisable, doit être remarqué, puisque généralement cette population est évaluée à 15% de la population totale. Le taux trouvé chez les kabré confirme que ce pourcentage de 15% est très souvent éloigné de la réalité : il est de 23,4%, et est comparable à celui qui avait pu être calculé à partir des résultats de l'enquête démographique de Guinée.

Les migrations et la structure par âge de la population. Celle-ci révèle dans de nombreux cantons, l'absence d'hommes jeunes des tranches d'âge de 20 à 40 ans.

À cet égard, les observations faites dans le pays kabré lui-même confirment ce que les-ci ont été effectuées dans des zones d'immigration. (Lomé, Accra, régions de Ho au Ghana et de Palimé au Togo).

Dans ces zones, plus de la moitié des hommes sont âgés de 20 à 40 ans. Le

pourcentage de très jeunes gens (15 à 19 ans) n'est que de 125%.

Les chiffres globaux pour l'ensemble des cantons du pays kabré sont les suivants :

Par dep.	Présents			Absents			visiteurs		
	émigrés	saisonniers	voyages	émigrés	saisonniers	voyageurs			
0-14	35,3	2,8	0,3	0,2	4,2	0,9	10,2	2,1	3,4
15-59	71,5	4	3	1,3	7,6	6,3	11	2,2	2,6
60	94,5	0,6	0,9	1,1	0,5	0,2	10,1	0,9	1,8
	73,9	3,3	1,7	0,8	5,7	3,6	10,6	2,1	2,6
émigrés saisonniers et voyageurs présents				Absents					
0-14	2375 soit		3,6%	4300 soit		7,6%			
15-59	5740 soit		7,2%	13715		17,2%			
60 et plus	190 soit		1,7%	195		1,8%			
émigrés et saisonniers seulement présents				Absents					
0-14	2205 soit		3,3	3405 soit		5,2			
15-59	5675		7,1	11500		14,4			
60 et plus	80		0,7	85		0,7			

Selon ces chiffres, le pourcentage d'individus touchés par des déplacements de longue durée ou saisonniers, à l'exclusion de déplacements rapides, est le suivant :

touchés par déplacements

0 - 14 ans :	8,5
15 - 59	21,5
60 et plus	1,4

Sur un total de 28.590 kabré touchés par le mouvement migratoire, 73% sont des individus actifs de 15 à 59 ans.

Evolution du mouvement migratoire au cours de la période 1948-1957.

Les chiffres disponibles pour faire l'évaluation de cette évolution ne sont pas nombreux en ce qui concerne le Cercle de Lema Kara. Mais les enquêtes effectuées dans la région d'arrivée ont permis de leur apporter quelques compléments.

En 1948, d'importantes différences avaient déjà été observées entre le nombre des individus recensés et celui des présents. Le pourcentage d'absents (comptés au recensement) était le suivant par canton :

Piya	13,3%	de la population totale
Tchitchao	8,8%	
Lema Tossai	8,4%	
Bou	7,4%	
Soumdina	6,8%	
Koumou	6,2%	
Lassa	5 %	
Kodjone bas	3,8%	
Tchardé	3,2%	
Ketao	2,9%	

En 1954 et en 1957 le pourcentage d'absents temporaires était le suivant :

Absents temporaires en 1954	% de la Pop. totale	en 1957	% de la Pop. totale
Piya	25,3%	Djandé	19%
Lassa	19,5	Yade	19
Tchardé	18,2	Koumou	17
Soumdina	15,9	Lassa	16
Bou	15,2	Tchitchao	15
Lema Tossai	15	Soumdina	14
Yade	14,2	Piya	14
Koumou	13,9	Kara	14
Lassa	13,3	Sara Kara	12
Tchitchao	12,7	S.S.Kara	11
S.S. Kara	11,8	Bou	10
Sirka	11,2	Kodjone bas	10
Djandé	10,7	Tchardé	10

Kara	10,5	Lana Tossi	8
Kodjens - <i>BN</i>	8,3	Katso	7
Katso	77,9	Sirica	2,2
Sara Kava	7,2		

Rythmes saisonniers

Les mouvements migratoires entraînant des variations continues dans la population kabré, comme le montraient déjà les recensements partiels effectués à des dates assez rapprochées dans certains villages.

Seuls des contrôles routiers étendus à tous les points de passage et surtout poursuivis pendant plusieurs années permettraient de définir ces rythmes saisonniers avec certitude. Les contrôles frontaliers effectués n'ont pu porter, faute de crédits, que sur quatre points de franchissement de la frontière du Togo et du Ghana. Une première analyse du résultat de ces observations montre une très grande différence entre ceux qui ont été enregistrés en 1957/1958, et ceux de 1958/1959, et cela aux quatre points de passage; que ce soit à Kodou, à Tonogbé ou à Kpadapé, le nombre des passages, soit à la sortie soit à l'entrée, a été beaucoup plus bas au cours de la période décembre 1957 puis 1958 qu'au cours de la période décembre 1958 Juin 1959. Il convient de tenir compte, avant tout, du fait qu'il s'agit d'une période d'instabilité politique, dont les incidences sur le mouvement migratoire n'ont pu être évaluées, puisque le questionnaire ne pouvait faire mention de questions d'ordre politique.

Il convient à ce sujet d'insister sur le fait que des phénomènes sociaux aussi importants que le déplacement de dizaines de milliers d'individus ne peuvent être étudiés objectivement avec sérieux si toutes les motivations, quelles qu'elles soient, ne font l'objet d'une enquête approfondie.

Cette remarque faite, il a pu être constaté que le nombre des kabré franchissant la frontière du Togo vers le Ghana a augmenté en Juin, Juillet, Août 1958, à un moment où il ne peut s'agir de travailleurs saisonniers se rendant au Ghana pour la récolte du cacao. Encore une fois, les raisons de ces mouvements de la migration n'ont pu être étudiées de façon précise.

Il faut observer, à propos de la nécessité d'étudier ce mouvement de population sur une durée suffisamment longue, que s'il s'agit d'un phénomène économique

et non politique, le décalage entre le cycle économique et le cycle migratoire ne peut lui en être. Ceci que sur la base d'observations prolongées au cours de ces cycles entiers. Le cycle saisonnier, seul observé au cours de 12 mois ne peut être la seule base d'observation.

Tyres de déplacement

10% de la population totale a été ou est touchée par une migration de plus de 6 mois ; 6% par un déplacement saisonnier ; et 5% par des déplacements de courte durée. Ne sont pas compris dans ces chiffres les émigrés partis depuis plus de 3 ans, qui pourrait être fort nombreux puisque des recherches précises faites dans certains quartiers ont montré qu'il y avait jusqu'à 25% de la population émigrée depuis plus de 3 ans.

Il faut remarquer d'abord que les migrations des Kabés diffèrent de celles des Lasso : chez ces derniers 1% seulement des individus sont saisonniers, et les déplacements définitifs ou de longue durée sont plus fréquents que chez les Kabés où l'on compte au contraire 6% de saisonniers.

Les résultats bruts du sondage sont les suivants :

	Hommes	Femmes	Total
<u>I. - Kabés</u>			
N'ayant effectué aucun déplacement depuis 1 an	57.850	63.940	121.790
Émigrés depuis			
1 an	2.775	2.425	5.200
Saisonniers	2.160	600	2.760
Voyageurs	230	375	605
<u>II. - Lasso</u>			
Émigrés depuis moins de 3 ans	4.255	2.750	7.005
Saisonniers	4.750	375	5.125
Voyageurs	700	305	1.005

Pour les kabré seuls, ces chiffres peuvent être résumés ainsi :
 Sur un total de 121.310, 10.750 ont été ou sont touchés par une migration
 de plus de 6 mois, 8050 par un déplacement saisonnier, et 19.900 par un
 déplacement de courte durée. 100.410 étaient présents au moment de l'enquête.

La forme prise par les déplacements diffère selon les cantons. Dans
 les uns on observe un plus fort pourcentage d'émigrés, c'est-à-dire d'individus
 quittant leur village pour plus de six mois ; dans les autres, on constate
 au contraire que la proportion des saisonniers et des émigrés est plus équilibrée.
 C'est ainsi que dans les cantons de BAV, BOUMBA, LABA, FIYA, SARI-KAWA,
 SIRBA, SOUMBA, TOBITOBAO, et YABA, les émigrés sont beaucoup plus nombreux
 que les saisonniers (c'est également le cas des cantons Loko de Siou et
 Niantogou). Dans tous ces cantons, il y a deux ou dans certains, trois fois
 plus d'émigrés que de saisonniers. Au contraire, dans les cantons de KARA,
 KOUKOU-BAC, LAM-DANI, et S.-KARA, les saisonniers sont plus nombreux.
 Enfin leur nombre s'équilibre à peu près avec celui des émigrés dans les can-
 tons de BOUMBA, KRIAC, LABA, TOBANI.

Ces observations confirment les chiffres donnés plus haut concer-
 nant les différences entre absents et individus revenus de migration, et
 montrent que si dans certains cantons on assiste à une migration de plus longue
 durée, dans d'autres, le caractère provincial de nombreux déplacements s'ex-
 prime également par la comparaison des pourcentages d'individus présents dans
 le pays kabré au moment de l'enquête mais ayant effectué des déplacements plus
 ou moins prolongés et d'individus absents. Le pourcentage diffère d'ailleurs
 lui aussi dans une mesure importante selon les cantons.

	Absents	Revenus d'un déplacement (saisonnier ou + 6 mois)
BAV	10	7,5
BOUMBA	5	4
DIKOU	19	5
KARA	14	3
KRIAC	7	1,5
KOUKOU-BAC	10	2
SOUMBA	17	7,7
LABA	14	6,8
LAM-DANI	5	4,2

LASSA	16	6,4
PIYA	14	5,1
SARA KANA	12	1,7
SIRKA	2,2	3
SOUNDINA	14	4,5
S.E. KARA	11	4,7
TCHARE	10	9,5
TCHITCHAO	15	5,5
YADE	19	6,4

Ce sont ces déplacements temporaires, et en partie les migrations saisonnières qui prédominent.

Emigrés absents		Emigrés revenus		Saisonniers	
PIYA	12,1	LASSA	3	KOUNEA	13,9
YADE	11,3	YADE	2,7	LASSA	8,4
LAMA	10,1	TCHARE	2,6	YADE	8,3
BAU	9,4	BAU	2,4	DJANDE	8,2
DJANDE	9,2	LAMA	2,4	TCHITCHAO	8
TCHARE	7,8	PIYA	2,3	TCHARE	8
SOUNDINA	7,6	SOUNDINA	2,2	LAMA	7,5
KOUNEA	7,4	KOUNEA	2,2	KARA	6,7
TCHITCHAO	7,4	TCHITCHAO	1,7	S.E. KARA	5,8
BOUFALE	6,7	BOUFALE	1,5	LAMA TESSI	44,7
LASSA	6,6	SIRKA	1,4	KODJENE BAS	4,6
LAMA TESSI	4,9	DJANDE	1	BAU	4,4
S.E. KARA	3,4	S.E. KARA	0,9	SOUNDINA	4,2
KARA	3,3	KARA	0,7	KINTAO	3,2
KODJENE BAS	3,3	KINTAO	0,6	PIYA	2,1
KINTAO	2	LAMA TESSI	0,6	BOUFALE	1,8
SIRKA	1,7	KODJENE BAS	0,3		

.../...

Il est curieux de remarquer que les cantons où l'on trouve le plus d'émigrés absents sont également ceux où les émigrés revenus sont les plus nombreux, et qu'également le pourcentage d'émigrés absents le moins élevé se trouve également dans le groupe de cantons où s'observe également le pourcentage le plus bas d'émigrés revenus.

Cette corrélation apparente permet peut-être d'envisager que le retour des absents actuels est possible, et que tout au moins une absence déjà ancienne (jusqu'à 3 années) n'implique pas que l'émigré ait renoncé définitivement à revenir.

Il faut noter cependant que le pourcentage des émigrés absents sur la population totale est approximativement dans tous les cantons trois fois plus élevé que le pourcentage des émigrés revenus.

Une autre remarque concernant les retours des émigrés est que le pourcentage de ces retours sur le total des émigrés, par strates, est plus élevé dans les villages de +500 habitants de la plaine Sud et de la plaine Est que dans les villages de -500 habitants de ces deux strates, alors qu'il est moins élevé dans les villages de +500 habitants du massif que dans les villages de -500 habitants. Ce fait semble confirmer qu'il y aurait une certaine corrélation entre les degrés de langue durie et la concentration de la population, dans la mesure où celle-ci se traduirait par la formation de grosses agglomérations.

Ce fait s'observe également en pays loze, où dans les villages de moins de 500 habitants, le nombre des émigrés revenus représente 17,2% du nombre total des émigrés, alors que dans les villages de plus de 500 habitants ce même pourcentage est de 52,9.

La direction prise par le mouvement migratoire a été indiquée surtout grâce à l'interrogatoire des individus présents, qui a fourni plus de certitude. Sur 9.395, présents ayant effectué un déplacement, on en a noté :

- 16% vers Sokodé
- 37% vers Atakpamé
- 19,3% vers Palindé
- 5% vers Savie et Lomé
- 20% vers Ghana

Il convient de remarquer surtout le pourcentage relativement élevé d'émigrés vers Palimé, région où les recensements officiels ne font pas apparaître la présence de nombreux kabré, et où séjournent cependant de nombreux saisonniers et émigrés temporaires : une cinquantaine par village dans certains cantons ayant fait l'objet de l'enquête. Ils ne résident à peu près jamais au village lui-même, mais dans des campements de brousse et sont la plupart du temps plusieurs originaires des mêmes villages kabré. A Adamé, (canton Kouma) par exemple se trouvaient 10 originaires de Farendé, 8 de Piya, 14 de Tcharé, 5 de Pagouda, 8 de Lassa, 9 de Kouméa. Chaque village du pays kabré semble bien avoir ses directions de migrations favorites. Par exemple, les régions d'accueil des villages suivants sont en majorité les suivantes :

Originaires de Kouméa	:	40%	vers Sokodé
		40%	Atakpamé
Lama		30%	Atakpamé
		20%	Palimé
Sara Kawa		30%	Sokodé
		45%	Palimé
Soundina		30%	Atakpamé
		25%	Sokodé
		15%	Palimé
Lama Tessi		40%	Atakpamé
		15%	Palimé

Les contrôles de passage à la frontière ont fait apparaître un fait particulièrement à retenir : c'est la rareté ^{du} passage de Kabré venant des cercles de Sokodé, Atakpamé, ou Tsevie ; les individus fixés dans ces régions ne semblent pas engagés dans le mouvement migratoire soit saisonnier, soit temporaire vers la région cacayère du Togo et du Ghana. C'est ainsi qu'au poste de Tomgbé les émigrés sortant venant des régions de Sokodé et Atakpamé ne représentaient pas plus de 10% du total des passages, les cantons d'origine les plus fréquents ayant été, toujours pour les passages enregistrés au poste de Tomgbé :

	% du total
Soundina	189
Lama et Kara	158
Piya	118
Tcharé	41

Koumba	28
Lama Tossi	21
Yadi	15
Tchitchao	7

Il faut remarquer qu'il s'agit là des cantons les plus représentés par les émigrés trouvés soit en même nombre de Ghana, soit dans la région de Palimé, soit à Accra. Et ce ne sont pas les cantons où s'observe la plus forte densité. En particulier les quatre cantons de Soumdina, Lama, Kara et Fiya, dont sont originaires des émigrés passant à Togo, ne sont ni les uns ni les autres les plus peuplés du Cercle.

L'âge auquel s'effectue les migrations.

Les résultats obtenus à ce sujet dans le pays kabré même confirment ceux des enquêtes effectuées dans les diverses zones de migration. Ils montrent que les Kabré partent rarement avant 20 ans, la grande majorité des déplacements affectant les hommes de 20 à 45 ans. C'est ainsi qu'à MO sur 65 hommes, 2 seulement avaient moins de 20 ans, et, 6 plus de 45 ans ; de même dans un village de la région de Palimé, 51 hommes sur 55 avaient entre 20 et 45 ans. C'est à Accra que le pourcentage de jeunes était le plus élevé (20 sur 61 hommes avaient moins de 20 ans), et également à Lomé 49 hommes âgés de 15 à 19 ans sur 116.

La densité du peuplement et les migrations

	Densité par canton en 1952 (par ordre d'accroissant)	%		saisonniers présents + absents
		émigrés absents	émigrés présents (revenus)	
BAU	300	9,4	2,4	4,4
YADI	270	11,3	2,7	3,3
LASSA	200	6,6	3	3,4
TCHARE	182	7,8	2,6	3
KOUMBA	170	7,4	2,2	13,9
TCHITCHAO	170	7,4	1,7	3
FIYA	153	12,1	2,3	2,1
SOUMDINA	150	7,6	2,2	4,2
LAMA	110	10,1	2,4	7,5
KOUMBA-BAS	80	3,3	0,3	4,6

NIANGTONGOU	60	6,7	1,5	1,8
B. DIFALE	69	6,7	1,5	1,8
ILTAO	67	2	0,5	3,2
LAMA TESSI	55	4,9	0,6	4,7
SIU	50			
SINCA	40	1,7	1,4	néant
S. S. KARA	24	3,4	0,9	5,8
SARA KAWA	23			
KARA	22	3,3	0,7	6,7
DJANDÉ	14	9,2	1	8,2

Il faut tenir compte, dans la recherche de cette corrélation éventuelle entre la densité de la population et l'émigration, du fait qu'un certain nombre de cantons sont partagés entre le massif et la plaine, et que dans leur partie comprenant une rive de plaine une densité moins forte fait diminuer leur densité totale. Il conviendrait donc de distinguer non seulement chaque canton mais leur deux parties de plaine et de montagne.

Il est à remarquer que le plus fort pourcentage d'émigrés absents se trouve dans les cantons de Figa (12,1%), Yadié (11,5%), Lama (10,1%), Bau (9,4%), et que ces cantons ne sont pas tous ceux où la densité est la plus forte. La corrélation entre le mouvement naturel de la population et l'émigration ne paraît pas évidente : en 1948, les cantons de Bau, Lama Tessi, Figa étaient en sensible augmentation de population et c'est eux qui présentaient le plus fort pourcentage d'absents temporaires. *de no. définitif*

En 1957, les plus forts pourcentages d'individus touchés par le mouvement migratoire se trouvent dans des cantons en augmentation de population (Djandé, Yadié, Lamas, Tchitahao), mais à l'exception toutefois de deux autres cantons, Koussa et S. Coumima, qui eux sont en diminution par rapport à 1954.

ordre décroissant des pourcentages
d'absents en 1957

DJAMDE
YADE
KOUNEA
LASSA
TCHITCHAO
SOUNDINA
PIYA
KARA
SARA KAWA
S.E. KARA
BAU

ordre décroissant du pourcentage d'évo-
lution de la population totale de 1954
à 1957

BAU	!	
KODJENE BAS	!	
SARA KAWA	!	
YADE	!	
TCHITCHAO	!	augmentation
DJAMDE	!	
DJAMDE	!	
LASSA	!	
SIRKA	!	
KOUNEA	!	
PIYA	!	
LAMA TESSI	!	
TCHARE	!	diminution
KETAO	!	
SOUNDINA	!	

Il n'apparaît pas immédiatement de relations entre les départs et soit l'augmentation soit la diminution de la population. Il conviendrait cependant de distinguer dans cette comparaison les migrations et les déplacements de courte durée.

Il aurait été utile de rechercher si cette comparaison aboutirait à l'apparition d'une corrélation plus précise non au niveau des cantons, mais à celui des trois strates économique-géographiques distinguées. Dès maintenant, seuls les chiffres concernant les absents par strates peuvent être donnés. Les absents représentent 12,1% de la population totale, pour l'ensemble des kabré et losso du cercle de Lama Kara. Mais ce pourcentage varie suivant les strates, c'est à dire suivant les zones géographiques-économiques :

- dans la plaine Sud (strates 1 et 5), on compte 12,4% d'absents
- dans le massif (strates 4 et 6), - 13,3% -
- c'est dans cette zone que leur nombre est le plus élevé.
- dans la plaine Est au contraire, il est inférieur à ces deux chiffres, et n'est n'est que de 7,1%
- parmi les Losso, ce pourcentage d'absents dans la population totale est de 11%

Pour l'ensemble des Kabré et Loaso, on a compté 12,1% d'émigrés et saisonniers.

La structure de la population par sexes - Migration et nuptialité.

Les relations entre le mouvement migratoire et la structure par sexe de la population kabré sont naturellement importantes à connaître, dans la mesure où d'une part un pourcentage élevé d'hommes actifs touchés par les déplacements serait la cause de l'absence, dans chaque exploitation familiale, des hommes normalement chargés d'une partie des travaux agricoles ; et où d'autre part un déséquilibre entre hommes et femmes provoquerait l'accouplement de celles-ci par les hommes restant au village (augmentation de la polygamie) ; une autre relation importante entre le mouvement migratoire et l'équilibre des sexes est constituée par le fait que ce mouvement lui-même a en partie pour cause le désir des hommes jeunes de gagner le montant de la dot.

Les chiffres suivants résument les observations faites en ce qui concerne l'équilibre des hommes et des femmes dans chaque tranche d'âge de 5 ans, ainsi que le pourcentage de célibataires à ces différents âges.

Les chiffres suivants concernent l'évolution du pourcentage d'hommes de plus de 15 ans de 1937 à 1954. Il est intéressant de constater que ce pourcentage a augmenté dans la plupart des cantons.

% hommes sur population totale.

	1937	1947	1954
BAU	26,3	27,7	31,8
BOUPALE	24,7	25,5	27,6
DIANDE	28,1	24,8	
KETAO	30,9	27,5	31
KODJANE BAS	30,3	28,9	30,8
KOUNGA	27	26,3	30,3
LAMA BOSSI (pag)	25,6	27,1	27,5
LASSA	27,7	28,6	32,7
FIYA	25,9	26,5	31,2
SARA KAWA	26,5	22,9	27
SICU		26,9	
<i>R. Niantsougon</i>		29,7	

SIREKA	30,8	25,2	27,8			
SOUNDINA	27,9	28,7	32,5			
S. R. KARA	25,9	23,7	27			
TOURANE	26,8	25,3	28,8			
TOUITCHAO	27,7	27,3	32,2			
YADE	25,2	24,6	28,1			

Sur 74.410 Kabré de + 10 ans : 12.225 célibataires } hommes
 19.945 mariés }
 2.800 célibataires } femmes
 30.435 mariés }

Âge	HOMMES			FEMMES			
	célibataires [total]	% du total	mariés total	célibataires [total]	% du total	mariés total	
10-14	915			870	33,9	20	
15-19	5075	96,3	190	5265	33,9	3260	4935
20-24	3650	67,4	1760	5410	2	4605	4700
25-29	1400	24,8	2225	5625	0,7	4955	5005
30-34	455	13,9	2315	3230	0,8	4560	4610
35-39	335	11	2705	3040	0,7	4235	4255
40-44	180	6,4	2605	2785	0	2930	2930

Ces chiffres montrent le grave déséquilibre existant entre hommes et femmes, et mettent en évidence le fait qu'à partir de 20 ans la presque totalité des femmes sont mariées, alors qu'à cet âge près des trois quart des hommes sont encore célibataires. D'autre part, ils montrent qu'entre 20 et 40 ans le nombre des hommes est de beaucoup inférieur à celui des femmes.

Dans le milieu d'émigrés, la proportion de célibataires est différente selon qu'il s'agit de zones d'immigration définitive ou des régions où les Kabré viennent surtout comme travailleurs saisonniers. C'est ainsi qu'à Akata le pourcentage des célibataires sur l'ensemble des habitants n'est pas supérieur à 20%, que dans l'Est Mono il est de 15 à 17%, que dans la région de Bo au Ghana, il est de 35%, de près de 40% dans la région de Palimé, et de 50% à Ilomé.

Ces pourcentages constituent l'une des indications les plus importantes du degré de fixation des émigrés dans leur zone d'accueil. Il faut remarquer en effet

qu'il y a peu de retours de ménages d'émigrés au pays kabré. Les retours sont plus fréquents chez les célibataires.

Les relations entre l'émigration et le mariage sont d'autre part précisées par la comparaison entre le pourcentage de célibataires chez les hommes revenus de migration et chez l'ensemble des hommes des mêmes tranches d'âge. C'est ainsi que chez les hommes de 20 à 24 ans on compte près de 70% de célibataires, alors que chez ceux du même groupe d'âge ayant effectué des déplacements de six mois ou plus on ne compte que 59% de célibataires.

Le pourcentage de femmes participant au mouvement migratoire est lui aussi variable selon les zones considérées, c'est à dire aussi selon la forme que prend ce mouvement, forme qui n'est pas la même selon qu'il s'agit de l'émigration de longue durée qui s'observe chez les originaires du massif, ou des départs saisonniers qui sont plus nombreux chez les habitants des plaines Sud ou Est.

Le nombre de femmes effectuant des déplacements saisonniers est ainsi nettement plus élevé dans les villages du massif que dans ceux de la plaine.

Nombre de femmes pour 100 habitants

	Présents		absents	
	émigrés	saisonniers	émigrés	saisonniers
1 + 5	45,9	7,2	38,5	17,3
2 + 6	44	42,1	37,1	13,9
3 + 7	34,4	15,4	31,2	19,4
4 + 8	51,4	45,4	30,7	15,5

Nombre de femmes pour 100.
absents + présents

	émigrés	saisonniers
1 + 5	40%	13,6
2 + 6	39,7%	24,6
3 + 7	32%	14,9
4 + 8	37,4%	20,8

Enfants (de 0 à 14 ans)

Au total 8,5% d'entre eux sont touchés par un déplacement, dont 5,2% absents et 3,3% revenus.

Leur participation au mouvement migratoire varie selon la zone d'origine.

Parmi les originaires de la plaine Sud (strates 1 et 5), on ne compte que 3,7% d'enfants sur le total des enfants de cette tranche d'âge ; on n'en trouve également qu'un faible pourcentage parmi les enfants de la plaine Est (strates 3 et 7) : 3,4%.

Au contraire, les enfants de 0 à 14 ans natifs du massif (strates 2 et 6) comptent parmi eux un nombre nettement plus élevé d'émigrés : 12% (à noter que chez les Lo.so également le pourcentage est de 12,2%)

Au total, sur 54.375 enfants de 0 à 14 ans, 5.260, soit 9,2% sont touchés par l'émigration soit saisonnière, soit de longue durée.

Le pourcentage d'enfants sur le total des individus absents varie également suivant les zones et ces variations correspondent à celles que font apparaître les chiffres précédents :

- dans la plaine Sud, 6,9% seulement des individus absents sont des enfants de 0 à 14 ans.
- dans la plaine Est 13,7%
- dans le massif , 16,8%

Le pourcentage d'enfants parmi les absents est encore plus élevé chez les Lo.so : 23,6%.

Il faut remarquer que le pourcentage d'enfants d(26,2%) de 0 à 14 ans est beaucoup moins élevés chez les émigrés absents que dans l'ensemble de la population (41,9%) ; dans ce cas cependant, du fait qu'il s'agit d'absents, une partie de leurs enfants ont pu ne pas être déclarés. Mais la proportion d'enfants est également moins élevée parmi les individus présents revenus d'émigration de longue durée (35,7%) et surtout chez les saisonniers présents 11,5%.

Il s'agit, toutefois, du pourcentage d'enfants sur le total des individus émigrés ou saisonniers, c'est à dire des enfants ayant eux mêmes émigrés. Or un certain nombre d'enfants d'émigrés et de saisonniers restent dans leurs villages pendant l'absence de leurs parents ou de leur seul père.

Il faut remarquer que, en milieu d'immigration, le pourcentage d'enfants reste élevé : 40% dans l'Est-Hano, plus de 40% dans la vallée de l'AM et qu'il ne semble donc pas que la fécondité des kabrés soit affaiblie par l'émigration elle-même.

D'une façon générale, les chiffres concernant la participation des enfants au mouvement migratoire sont les suivants :

Sur 156.415 kabrés et Louas enquêtés dont :

65.360 enfants de 0 à 14 ans.

1)	55.765 dans déplacement, présents.	}	58.140
	1.425 revenus d'émigrations, présents.		
	<u>170</u> - - - - - saisonniers, présents.		
	58.140		

2)	2.775 émigrés	}	4.990
	690 - - - - - saisonniers		
	170 voyageurs		
	<u>1.415 absents courte durée</u>		
	4.990		

3) 2.230 visiteurs

	G.	F.	Total
Kabrés : 5 à 14 ans	14.435	15.705	30.140
dont (5 à 9	8.530	8.915	17.245
(10 à 14	6.105	5790	11.895
sur total population	58.905	65.485	124.390

Types de déplacement

La forme prise par les déplacements des enfants varie selon les strates :
 parmi les enfants absents de la plaine Est (strates 3 et 7) se trouvent 83% d'émigrés,
 et 15% de saisonniers ; ces pourcentages sont respectivement :

- dans le massif (strates 2 et 6) : 81% et 19%
- dans la plaine Sud (strates 1 et 5) : 77% et 23%

C'est chez les Louso que le pourcentage d'émigrés est le plus élevé : 94%
 des enfants absents sont émigrés de longue durée, 6% seulement sont saisonniers.

D'une façon générale, en résumé, il ne semble pas que les enfants soient en-
 gagés en telle grande proportion dans le mouvement migratoire, et c'est là l'un des
 éléments qui montrent que malgré celui-ci, la stabilité de la population kabyle reste
 assez grande.

	% de saisonniers		% émigrés		% de présents			
	présents	absents	absents	revenus d'émigrés	émigrés	émigrés		
BAU	4,4		9,4	2,4				
BOUTAIE	1,8		6,7	1,5				
DJARRIS	8,2		9,2	1				
KARA	6,7		5,5	0,7				
KOUTAO	3,2		2	0,6				
KODJANE BAS	4,6		3,3	0,3				
KOUICA	13,9		7,4	2,2				
LOUA	7,5		10,1	2,4				
LOUA TEBBI (part)	4,7		4,9	0,6				
LAÏSA	8,4		6,6	3				
NIASSOUCHEV								
SIYA	2,1		12,1	2,3				
SARA KANA								
SICU								
SIRKA	absent		1,7	1,4				
SOUNDINA	4,2		7,6	2,2				
S.S., KARA	5,8		3,4	0,9				
TOHANE	8		7,9	2,0				
YADE	3,3		11,3	2,7				
ZOULICHAO	8		7,4	1,7				

Migration et Intégration Sociale

La fidélité de la très grande majorité des kabré à leur village d'origine est également indiquée, en particulier, par le pourcentage très élevé de ceux qui sont nés dans le village où ils résident actuellement ou tout au moins dans le Cercle même de Lama Kara (un certain nombre de femmes en effet peuvent être originaires d'un autre village que celui de leur mari où elles sont venues habiter).

2,05% seulement ^{en} effet des kabré et Lo so résident actuellement dans le Cercle de Lama Kara sont nés dans un autre Cercle.

Cependant, le pourcentage des individus nés dans le village où ils habitent maintenant varie selon les cantons. Il est moins élevé soit dans les cantons vers lesquels les kabré sont déplacés au cours des dernières décades, à l'intérieur même du Cercle de Lama Kara (canton de Sirka par exemple), soit dans les cantons où le pourcentage d'émigrés est plus grand.

Les conditions d'emploi au Ghana des travailleurs kabré semblent dans l'ensemble assez satisfaisantes. Une forte proportion d'entre eux s'y fixent vraiment ; la plupart travaillent soit comme métayers (système abusa, selon lequel la récolte est partagée, ou encore en bénéficiant d'un partage de terres, soit comme travailleurs à la tâche (nkotolunuo), recevant une somme fixe par charge de cacao récolté.

Les kabré émigrés dans les centres urbains tels que Ho et Accra ont un niveau de vie assez variable, généralement nettement supérieur à celui qu'ils auraient au Togo, l'éventail de leur salaire est assez large (de 5 livres à 18)⁽¹⁾. Pour 75 budgets recueillis à Accra la majorité oscillent de 6 à 10. Avec les gains de la femme, la majorité des budgets des ménages avoisine 15 livres.

1) Compte tenu notamment du niveau de vie et des Salaires dans les régions

La structure de la famille et de la communauté locale, et leurs modifications sous l'influence du mouvement migratoire. *ne semble pas révéler de phénomènes folkloriques graves -*

1. - Les caractéristiques de l'organisation sociale kabré .

Cette organisation est beaucoup moins simple que ne l'ont affirmé un certain nombre d'observateurs. Il faut en effet distinguer au moins le lignage patrilineaires et patrilocaux, le tchédjié curé, dont le curé est le chef ; les quartiers ou hara qui sont des unités résidentielles groupant généralement des déssi, c'est à dire des segments mineurs de lignages.

Aucune attention n'avait été accordée jusqu'ici, semble-t-il aux catégories familiales distinguées par les kabré à l'intérieur de ce que l'on a appelé souvent la "soukula" sans que ce terme ait la moindre signification dans l'organisation sociale kabré, en dehors de l'usage administratif qui en est fait et qui s'est répandu pour décrire le plus souvent l'enclos (kanu), individualisé par un grenier kpen et dans lequel vivent plusieurs familles restreintes elles-mêmes habitant chacune un vestibule (kidjan). Ces vestibules comptent chacune un ou plusieurs wan (pluriciel de wouou, "cour"), et généralement un vestibule (kidjan), selon une organisation assez proche de celle que l'on observe par exemple chez les B.A. de haute Volta.

2. - Les transformations apportées à ces structures dans le pays kabré lui-même par l'émigration sont très souvent visibles du fait qu'à l'intérieur des enclos et des "vestibules" les "cours" (wan) abandonnés par les émigrés existent encore lorsque les émigrés ne sont pas partis depuis longtemps et que leur retour est attendu, ou lorsqu'il s'agit de travailleurs saisonniers.

Du point de vue de la vie familiale, ces absences ont pour conséquence un certain déséquilibre entre hommes et femmes. Cependant, l'organisation assez solide, du segment de lignage à l'intérieur de l'enclos et également entre segments à l'intérieur de la famille étendue du type lignage (déssi) atténue encore maintenant les conséquences du mouvement migratoire sur la stabilité du groupe familial. L'organisation traditionnelle est peu ébranlée par l'émigration du fait que, dans le pays kabré lui-même, les cellules de base sont la cour et l'enclos, et que ces cellules tendent à se reconstituer en milieu d'immigration ; les liens communautaires plus larges du type clan, sont, en pays kabré même, plus lâches, et leur affaiblissement par le départ d'un certain nombre de membres des clans (tchédjié curé) est très usité, surtout du fait que les membres influents des groupes sociaux (ces clans, ou encore les

dessi, segments de lignage) appartiennent à des classes d'âge peu touchées par les migrations (plus de 45 ans). En milieu d'émigration, ce sont ces catégories sociales du tchiedjié ouyé et de la dea qui sont les plus affectées du fait qu'il est exceptionnel de trouver réunis en milieu d'émigration un nombre élevé d'individus appartenant au même clan ou au même segment de lignage (et à ce sujet nos rapports sur les villages d'immigration de la vallée de l'Anié et de l'Est-Mono).

Si les principes structuraux relatifs au tchiedjié ouyé, au hara et à la dea ne sont pas conservés dans l'organisation familiale élargie en milieu d'immigration, cela ne signifie nullement qu'ils sont abandonnés par les émigrés, que ceux-ci soient en zone de colonisation dirigée ou volontaire ou encore en zone d'immigration temporaire; les émigrés se réintègrent le plus souvent dans l'organisation coutumière lorsqu'ils sont revenus dans leur village; ils conservent en particulier les modèles matrimoniaux traditionnels, revenant prendre femme en pays kabré lorsqu'ils séjournent ou envisagent de séjourner un temps assez long en zone d'immigration, ou revenant purement et simplement vivre dans leur village lorsqu'ils ont pu économiser le montant d'une dot. Le fait que la très grande majorité, et même la quasi totalité, des hommes (y compris les hommes mariés) retour d'émigration aient été trouvés résidant dans leur village de naissance montre en particulier cette stabilité des cellules familiales du type dea et kidjan.

La fidélité des émigrés aux modèles traditionnels se manifeste également en ce qui concerne les différents rites de passage décrits par de nombreux observateurs, et auxquels la majorité des jeunes gens se prêtent encore.

D'autre part, la stabilité des structures familiales se manifeste également dans la survivance des règles concernant l'occupation et l'utilisation du sol et des différents champs (sunu) liées aux catégories familiales. Ces règles restent associées aux coutumes concernant la transmission, par héritage, des terres (feto) qui constituent le patrimoine des clan tchiedjié ouyé, réparti entre ses membres.

À ce sujet, l'enquête effectuée en pays kabré a montré qu'un fort pourcentage d'émigrés conservent un droit légal sur leurs champs et qu'ainsi leur départ

ne s'explique pas nécessairement par le manque de terres, ce qui le confirme est d'ailleurs le nombre assez important d'émigrés revenant s'installer dans leur famille (et dans le même kidjan). et cultiver ces terres

Education et migration

Le niveau d'éducation de la population totale varie selon les cantons, dans une mesure assez faible cependant puisque dans aucun canton le pourcentage d'illétrés ne descend en dessous de 92,5%, chiffre obtenu pour le canton de Yadé.

Cantons	Hommes % d'illétrés	Femmes % d'illétrés	Total % d'illétrés
BAU	90,3%	96,6%	93,6%
BOUFALE	94,3	97,8	96,1
DJANDE	99,6	100	99,8
KARA	96,3	98,4	97,5
KETAO	97,5	99,3	98,5
KOUJENE BAS (Landa)	89,7	100	95,5
KOUJENE	94,8	98,7	97
LAMA	95,5	98,6	97,2
LAMA TESSI (Peguuda)	94,6	99,6	97,1
LASSA	93,1	96,7	95,1
NIAMPONGOU	92	93,6	95,6
PIYA	95,4	100	97,9
SARA KAWA	94,7	97,1	96,2
SIOU	91,6	93,1	95,4
SIRKA	97,7	99	98,4
SOUNDINA	92,9	94,8	95,9
S.E. KARA	89,6	99,3	95,2
TCHARG	88,3	99,3	94,6
TCHITCHEAO	94,1	98,9	96,6
YADE	86,4	98	92,5

la population scolarisable de 5 à 14 ans est la suivante :

	G	F	Total
de 5 à 9 ans	6390	8915	17245
10 à 14 ans	6105	5790	11895
	<u>14435</u>	<u>11705</u>	<u>29140</u>

Elle représente au total 23,4% de la population totale (et non 15%).

Une certaine relation entre le degré d'instruction et l'émigration semble exister. En effet, alors que le pourcentage d'illétrés dans l'ensemble de la population est de 96% environ, il n'est que de 64,6% chez les présents émigrants saisonniers, et il tombe à 53,9% chez les présents revenus d'une émigration temporaire d'un an ou plus. Ces pourcentages diffèrent d'ailleurs selon les strates :

	Pourcentage d'illétrés chez	
	a) présents saisonniers	b) présents revenus d'émigration
1) village de -500 habitants	%	!
strata 1 (Plaine Sud)	90,9	57,6
strata 2 (Massif)	82,4	53,8
strata 3 (Plaine Est)	93,7	62,5
2) village de + 500 habitants		!
strata 5	96,2	75
strata 6	91	61,7
strata 7	91,6	40

Le niveau d'instruction des émigrés est ainsi nettement plus élevé, et il faut noter que ce niveau se trouve chez des émigrés revenus dans leur village après une émigration temporaire. Ce fait semble indiquer que l'émigration provoque pas nécessairement l'abandon, par les individus instruits ou tout au moins non-illétrés, de leur milieu d'origine.

En ce qui concerne les enfants d'âge scolaire, il faut souligner le très faible taux de scolarisation encore atteint en pays kabré (72% des garçons de 10 à 14 ans sont illétrés, et 98,7% des filles du même âge), compte tenu du fait que le nombre de ces enfants atteint 23,4% de la population totale et non 15%.

Ainsi que cela a été indiqué précédemment, les enfants de moins de 14 ans ne participent pas au mouvement migratoire dans les mêmes proportions que les adultes ; alors que les enfants de moins de 14 ans représentent 41,4% de la population kabré totale résidant habituellement dans le Cercle de Lama-Kara, ils ne constituent qu'un quart de la partie de la population touchée par les migrations soit saisonnières soit temporaires, soit définitives.

Ce fait a pour conséquence que les enfants de moins de 14 ans sont souvent élevés, pendant l'émigration de leur père, ou de leurs pères et mères, par d'autres personnes, et qu'ils vivent dans ce cas souvent dans un entourage plus âgé, où s'exercent plus facilement les influences traditionnelles (d'où peut-être l'explication partielle du respect des coutumes chez un grand nombre d'enfants).

CONCLUSION

Les données précédentes ne sont fournies qu'à titre indicatifs ; elles mesureraient suffire à définir de façon satisfaisante les caractéristiques sociologiques précises du mouvement migratoire kabré. Elles permettent cependant de proposer dès maintenant quelques conclusions pratiques, dont certaines confirment les rapports précédemment établis sur certains aspects de ces migrations. (1)

1. - Faits démographiques.

Les rapports officiels ont fréquemment mentionnés jusqu'ici l'importance de l'augmentation de population dans le Cercle de Lama-Kara, et particulièrement de la population kabré. Les chiffres fournis dans le présent rapport, qui résument ceux qui ont été donnés depuis vingt cinq ans pour ce Cercle, montrent qu'en réalité cette population n'a pas augmenté, dans les mêmes proportions que celle de bien d'autres groupes ethniques africains. Il convient de remarquer que les recensements officiels, dans le Cercle de Lama Kara, ont été assez précis pendant ces 25 années, du fait qu'un contrôle sévère s'exerçait sur les mouvements de population en raison de l'épidémie de trypanosomiose qui a sévit pendant longtemps et parallèlement des contrôles et traitements effectués par le service de santé. A ce moment, les rapports officiels mentionnent les efforts faits par l'administration et le service de santé pour dépister à la fois les malades atteints de srypanosomiase et les "fugitifs", c'est à dire les kabré quittant clandestinement leur village

Dans le fait que la population kabré n'a augmenté que dans une faible mesure, il convient également de tenir compte du mouvement migratoire, qui a permis à une partie de l'augmentation réelle de se résorber. Il n'en reste pas moins vrai que, dans le Cercle de Lama Kara lui-même, la population ne s'est pas accrue considérablement (elle aurait dû doubler depuis 30ans, si son taux d'augmentation est le même que celui de nombreuses autres populations africaines).

(1) Voir rapports précédents (bibliographie en Fin du présent rapport)

Il est même important d'observer que certains cantons du Cercle de Lama Kara tendent plutôt à se dépeupler, les classes d'âge de 15 à 25 ans y sont relativement moins nombreuses que dans des cantons plus vieux mais plus stables, jusqu'à présent tout au moins, du massif ou des ses abords immédiats.

Il paraît donc important, avant d'organiser l'implantation de colons kabré dans des régions éloignées (Est-Mont par exemple), de rechercher pourquoi ces cantons, et en particulier les cantons périphériques du Cercle de Lama-Kara ne pourraient pas constituer le siège d'un effort de développement local, tendant à fixer leur population, soit sur son propre territoire, soit dans la région linitrope, et en particulier dans les cantons du Cercle de Bassari où les kabré étaient d'ailleurs autrefois fixés et où les porte à nouveau spontanément leur mouvement d'expansion. La densité de la population, dans tous ces cantons périphériques, est assez faible, et il serait utile de procéder à des recherches précises susceptibles de permettre l'évaluation des possibilités de mise en valeur et de conservation du sol dans ces régions.

cantons	densité
Djamé	14 hab/Km ²
Kara	10,4 -
Sara-Kawa	30 -
Sirika	42 -
S.L. Kara	35 -

Il faut observer que ces cantons sont parmi ceux où ont été trouvés des pourcentages relativement faibles d'émigrés.

Une constatation supplémentaire concernant ces cantons périphériques est que leur population est plus jeune que celles des cantons centraux du Cercle, comme le montre la comparaison des pyramides d'âge des différents cantons (C.F. Annexe). La jeunesse de cette population serait probablement un motif pour prévoir dès maintenant ses possibilités de fixation dans les cantons périphériques, où devraient être recherchées les conditions d'aménagement des bas-fonds et vallons. La prospection pédologique de ces cantons serait à effectuer de façon très approfondie. Si elles permettaient de conclure à des possibilités

Dans le développement agricole, il serait utile de favoriser l'implantation dans ces régions de nouveaux villages kabré, en y faisant un effort d'aménagement social et collectifs.

Ainsi à la lumière d'une première interprétation des résultats des diverses enquêtes effectuées, le mouvement migratoire n'apparaît pas catastrophique du point de vue de la structure démographique générale de la population kabré, et l'évolution démographique ne semble pas non plus caractérisée par une expansion trop rapide ; il convient cependant de tirer également quelques conclusions de l'étude des formes prises par ce mouvement migratoire.

2. - Migration et organisation sociale

D'une manière générale, ce mouvement ne semble pas affecter gravement l'organisation familiale et sociale kabré traditionnelle. En particulier, les constatations faites lors des enquêtes effectuées dans le centre du Togo ont été confirmées : des relations économiques et sociales précises sont maintenues entre les émigrés et leur village d'origine, en particulier sous la forme des apports de vivres et de fonds qu'effectuent les émigrés temporaires (ou même définitifs). Le pourcentage important de saisonniers d'une part, et d'émigrés temporaires ^{à l'étranger} revenant se fixer en pays kabré semble montrer qu'un certain équilibre est établi entre les départs et les retours. Cet équilibre semble confirmé par la structure démographique de la plus grande partie des cantons du pays kabré, de même que par la composition des groupes familiaux.

En ce qui concerne les relations possibles entre l'évolution des structures familiales et le mouvement migratoire, il avait été prévu d'en étudier l'aspect socio-économique, en recherchant en particulier les corrélations possibles entre le niveau de vie et la composition des groupes familiaux, d'une part, et les départs et retours d'émigrés saisonniers, temporaires et définitifs. Cette

recherche n'a pas été possible du fait que l'enquête économique et agricole qui devait suivre la nôtre n'a pas été effectuée, pour des motifs qui restent obscurs. Cette interruption d'un travail qui devait être multidisciplinaire, et dont la portée réelle et la signification dépendait de ce caractère même, reste extrêmement regrettable, et nous en avons à l'époque souligné les dangers.

Dans le même ordre d'idées, il aurait été utile de pouvoir disposer au moins de résultats d'une enquête alimentaire partielle effectuée dans le pays hôte en 1955 et dont les résultats demeurent inconnus.

D'une manière générale, ces quelques faits montrent la nécessité pour un organisme de recherches, d'articuler son programme afin que les diverses disciplines puissent être appliquées en même temps, ou tout au moins à tour de rôle à l'étude des mêmes problèmes régionaux, afin que des corrélations puissent être établies.

Il est vraisemblable en effet que des relations existent entre le niveau de vie, la production agricole, l'alimentation, l'utilisation et l'usage des sols, et certains aspects des migrations. Certaines différences observées entre strates géographiques-économiques en ce qui concerne l'allure du mouvement migratoire n'en sont qu'un exemple malheureusement limité.

3. - Migration et plein emploi à l'échelon national.

Même compte tenu du fait que ni les structures sociales ni les structures démographiques ne semblent gravement atteintes par l'émigration d'un certain nombre d'individus (et d'hommes plus que de femmes), il n'en reste pas moins que ce mouvement migratoire existe, et qu'il se traduit par l'exode soit temporaire, soit (plus rarement) définitif d'une main d'œuvre agricole qui pourrait contribuer à la mise en valeur du Togo.

Les caractéristiques de cet exode ont été rapidement passées en revue dans le présent rapport (elles seront exposées avec plus de détails lorsque

toutes les données concernant les passages aux frontières aurent pu être interprétées). Elles peuvent se résumer dès maintenant ainsi :

a) ces passages de travailleurs kabré vers le Ghana sont semble-t-il moins massifs qu'on ne le croit quelquefois. En un an, quatre mille kabré sont passés par les postes de Badou, Tompé, Klouta et Kpedagé. En 1959, ces passages ont été moins nombreux encore.

b) leur rythme est moins nettement établi qu'on ne le croit également, et il n'est pas le même d'une année sur l'autre; Il semble donc déterminé non seulement par des faits économiques irréguliers (récolte du cacao au Ghana, débroussaage de forêts dans cette région cacaoyère au moment où les travaux agricoles au pays kabré ne sont pas dans leur période de pointe, retour au pays au moment de celles-ci). Ces mouvements migratoires peuvent avoir d'autres causes occasionnelles, soit économiques, (il semble que des départs plus nombreux aient accompagné puis suivi la pénurie de vivres de 1957) soit politiques.

c) dans les motifs donnés par ces travailleurs à leur déplacement, le souci de trouver du travail et celui de gagner assez d'argent pour payer l'impôt apparaît fréquemment; celui de revenir au pays également, et il semble possible d'affirmer que c'est une nécessité économique qui pousse les kabré à l'émigration, plus qu'une attirance précise vers le Ghana.

Ce mouvement d'hommes actifs vers le Ghana doit très certainement être pris en considération par le gouvernement togolais; si ces hommes ne font pas défaut dans le pays kabré lui-même, tout au moins dans les cantons centraux, ils pourraient utilement participer à la mise en valeur des cantons périphériques du Cercle de Lamé Kara.

Dans l'état actuel des choses, ces émigrés togolais constituent une main d'œuvre dont les régions cacaoyères du Ghana ont besoin. Mais il serait vraisemblablement possible de les intégrer plus efficacement à l'économie proprement togolaise.

L'étude des relations entre les différentes zones d'immigration et le pays kabré montre la solidité des liens qui les unissent à celui-ci, en particulier des liens économiques dont l'efficacité pourrait être augmentée (organisation coopérative des transports de produits vivriers entre les régions d'immigration et le pays kabré, par exemple). C'est là un point sur lequel les rapports précédents avaient insisté.

Il faut remarquer, incidemment, ici, que le problème de l'organisation efficace de cette complémentarité économique entre régions, qui se réalise actuellement du fait de ces échanges de main d'œuvre et de produits, n'est pas propre aux kabrés, et que la main d'œuvre emigrée du Togo dans la zone encadrée du Ghana continue une proportion notable des travailleurs temporaires ou saisonniers.

4. - Migrations et culture nationale.

Ces déplacements temporaires ou plus rarement définitifs jouent un rôle important dans les échanges de biens entre régions, c'est à dire dans la création spontanée d'une complémentarité économique qui est indispensable (on sait que le sous-développement est caractérisé surtout par l'existence d'économies locales peu communicantes) et qui demande seulement à être organisée, alors qu'elle est actuellement livrée à l'initiative individuelle.

Mais ces migrations favorisent également les échanges culturels, c'est à dire la mise en communication des différents groupes locaux, et ainsi la formation de l'unité nationale. C'est là un aspect important des déplacements actuels de population (au Togo comme ailleurs).

A ce sujet, il faut remarquer que les kabrés revenus d'émigrations constituent un élément plus dynamique, susceptible de constituer un agent de progrès dans leur village. Dans une certaine mesure, les anciens émigrés se réadaptent presque trop bien à ce milieu coutumier d'origine, en particulier en se replaçant dans des cadres sociaux où l'esprit d'initiative qu'ils avaient manifesté en émigrant ne trouve plus les moyens ni les occasions de s'exercer.

Des mesures pratiques donnant aux anciens émigrés ces moyens et ces occasions seraient ainsi à envisager, par exemple sous la forme de prêts d'installation pour ceux qui ont pu apprendre un métier pendant leur émigration (c'est un cas fréquent, et beaucoup d'émigrés, à Accra, à Ho, ou ailleurs se sont déclarés disposer à revenir au pays s'ils peuvent y exercer leur métier). Des groupements coopératifs de production agricole pourraient également favoriser la réintégration en pays kabré -et si possible dans les cantons très peu peuplés de la périphérie- de ceux qui ont émigrés pour échapper à la trop grande rigidité des structures traditionnelles (il ne faut pas négliger de motif de départ, qui a été donné par une proportion non négligeable de jeunes émigrés).

Il serait peut-être possible d'envisager d'attribuer en priorité à des émigrés revenus dans leur village des responsabilités précises dans le domaine de l'encadrement rural et du développement des collectivités, grâce à une formation rapide qui serait d'autant plus facile que ces émigrés ont généralement un niveau d'instruction plus élevé. Les émigrés peuvent vraisemblablement contribuer à constituer assez rapidement les cadres de toute sorte qui manquent actuellement dans le pays kabré. Cadres qui seraient, du fait de leur expérience, de la vie "ailleurs" plus facilement les instruments d'une progressive intégration nationale.

En résumé, les premiers résultats des diverses enquêtes effectuées dans le pays kabré lui-même que dans les différentes zones d'immigration semblent montrer que ce phénomène migratoire kabré n'est pas absolument pathologique. C'est à dire que les migrations kabré ne semblent pas constituer à priori une conduite déviante, qu'il conviendrait de freiner.

1/ La pression démographique, dans le pays kabré lui-même, est très allégée par l'émigration, et la population du Cercle de Lama-Kara est loin d'augmenter dans des proportions alarmantes.

2/ Une proportion importante de retours d'émigrés assure la survivance des structures familiales coutumières, celles-ci ne semblant pas actuellement très touchées par le mouvement migratoire.

3/ Les Kabré donnent à leurs déplacements et à leur implantation éventuelle en milieu d'immigration des formes diverses qui montrent leurs facultés d'adaptation et d'intégration.

4/ En raison de cette plasticité individuelle et collective, il semble généralement préférable de laisser le mouvement de migration s'effectuer de lui-même selon les formes définies actuellement, plutôt que de l'orienter par la contrainte vers certaines formes de colonisation du type Est-Mono.

5/ Cependant, il semble indispensable de rechercher s'il ne serait pas possible de faciliter le développement économique et social des cantons périphériques du pays kabré, et d'y favoriser le maintien d'une population jeune qui pourrait en assurer la mise en valeur, à condition naturellement que les caractéristiques pédologiques et agronomiques de ces cantons de plaines s'y prêtent.

6/ Un "encadrement" économique et social moderniste de la population du pays kabré lui-même, est naturellement souhaitable, et il semble possible de l'assurer en faisant appel aux éléments dynamiques que constituent les individus ayant fait l'expérience de l'émigration.

7/8 Un effort important de scolarisation reste à faire dans le pays Kabré, où l'on compte actuellement 97% d'analphabètes ; il est souhaitable en effet de prévenir les effets que pourraient avoir, sur la société kabré encore cohérente et stable, une cassure entre les éléments instruits produits de l'émigration et la masse analphabète et conservatrice du pays kabré, et qui accentuerait le vieillissement des cantons centraux, ainsi que leur désertion plus rapide.

En conclusion, le mouvement migratoire kabré ne semble présenter actuellement de conséquences particulièrement fâcheuses ni pour la population kabré (fixée ou émigrée) ni pour le Togo lui-même. Encore convient-il de le maintenir dans les limites actuelles, et de poursuivre les efforts nécessaires pour qu'il soit un facteur plus actif du développement économique et social de l'ensemble du pays, et de son unité nationale.

*

Mars 1960

RAPPORTS ET PUBLICATIONS SUR L'EMIGRATION KABRE

- L'ancienne migration kabré et Lesso dans le Centre-Togo. Rapports de l'Institut de Recherches du Togo, série Sociologie, N° 2, Décembre 1955, 122 pages plus annexes, rondo.
- 3444 - Le peuplement immigré de la boucle Ogoou-Mono, Rapports de l'Institut de Recherches du Togo, série Sociologie, N°1, 50 pages plus annexes, rondo.
- 3445 - L'étude des migrations au Togo, Rapports de l'Institut de Sociologie, série Sociologie, N°3, 14 pages, rondo.
- 2726 - L'organisation d'un paysannat émigré au Togo. Mulletin du Bureau International de Recherches sur les implications sociales du Progrès Technique, N°9, Juillet 1956, p.1-10.
- 3083 - Quelques aspects des migrations kabré et Lesso au Togo. 6è conférence des Africanistes de l'Ouest (Comptes-Rendus), Sao Tomé 1956.
- 347 - Migration of Workers from Togo to Ghana. Migration News, An International Bi-Monthly on migration (Genève) 7è année, N°5, Sept. Oct. 1958, p4-8.
- 1608 - Note sur l'encadrement rural. Rapport au Comité Territorial d'action rurale du Togo, Décembre 1956.
- 5382 - Migrations et éducation. Communication à la 7è conférence Internationale des Africanistes de l'Ouest, Accra, 1959.